

À une séance régulière du Conseil de Bristol tenue à l'Hôtel de ville le 7 octobre 2019 à 20 heures, étant présents le maire Brent Orr, et les Conseillers, Phillip Holmes, Archie Greer, Colette O'Malley, Brian Drummond et Debbie Kilgour. Greg Graham n'a pu y assister.

**(19-10-112)** Il est proposé par le Conseiller Greer que les minutes de la réunion du 3 septembre soient adoptées tel que présenté. Adoptée. Le maire s'abstient de voter.

**(19-10-113)** Il est proposé par le Conseiller Drummond d'adopter l'agenda avec les ajouts. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.

**(19-10-114)** Il est proposé par le Conseiller Holmes de rédiger une lettre d'appui à Weave Technologies Inc. dans leur projet de production de cannabis sur la propriété du 91 Route 148. Adoptée. Le maire s'abstient de voter.

**(19-10-115)** Plan de couverture de sécurité incendie

ATTENDU QUE le schéma révisé de couverture de risques en incendie est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> mai 2017;

ATTENDU QUE la deuxième année du plan de couverture de risques en incendie s'est terminé le 30 avril 2019;

ATTENDU QUE l'article 35 de la Loi sur la sécurité incendie exige qu'un rapport d'activité pour l'exercice précédent soit préparé, adopté par résolution et transmis au ministre à chaque année.

PAR CONSÉQUENT il est proposé par la Conseillère O'Malley d'adopter le rapport annuel pour la deuxième année du plan de couverture de risques en sécurité incendie et de le transmettre au ministre. Adoptée. Le maire s'abstient de voter.

**(19-10-116)** Dérogation mineure

ATTENDU QUE l'ajout proposé est conforme à la ZIS (zone d'intervention spéciale);

ATTENDU QUE l'agrandissement servira de salle mécanique pour le bâtiment existant;

- ATTENDU QUE que le bâtiment existant bénéficie de droits acquis sur sa position;
- ATTENDU QUE la vue des voisins ne serait pas obstruée par l'agrandissement;
- ATTENDU QUE l'objectif de cet ajout est d'immuniser le bâtiment existant lors d'inondation;
- PAR CONSÉQUENT il est proposé par le Conseiller Holmes d'approuver la demande de dérogation mineure soumise pour la propriété située au 15 chemin River, permettant la construction d'une salle mécanique ayant une marge de recul latérale de 0.8 mètre tel que présenté. Adoptée. Le maire s'abstient de voter.
- (19-10-117)** Il est proposé d'accepter la soumission présentée par Mickey McGuire Construction pour le remplacement des ponceaux sur le chemin Ragged Chute, de la route 148 à la Sixième Ligne Ouest, au montant de 116 980,26 \$, taxes en sus. Adoptée. Le maire s'abstient de voter.
- (19-10-118)** Résolution autorisant la conclusion d'une entente relative à l'assistance intermunicipale en matière de sécurité civile entre les municipalités de la MRC de Pontiac
- ATTENDU QUE les municipalités locales sont, en vertu de la Loi sur la protection civile (L.R.Q., c S 2.3), responsables de la sécurité civile sur leur territoire;
- ATTENDU QU' en vertu de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (L.R.Q, c. 0-9), la MRC agit en tant que municipalité locale pour tout territoire non érigé en municipalité situé sur son territoire;
- ATTENDU QUE le règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les services de secours minimaux nécessaires à la protection des personnes et des biens en cas de catastrophe indique les moyens minimaux que les municipalités doivent mettre en place;
- ATTENDU QU' il est difficile pour certaines municipalités de trouver suffisamment de ressources pour faire face à une catastrophe majeure;
- ATTENDU QUE le plus souvent, un danger aura un impact simultané sur plusieurs municipalités du même secteur;

- ATTENDU QUE pour cette raison, il serait donc préférable de pouvoir compter sur toutes les municipalités, ainsi que sur la MRC, pour répondre à un sinistre important et faire le partage des ressources humaines et matérielles en cas de sinistre;
- ATTENDU QUE la municipalité de Bristol désire se prévaloir de l'article 468 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19) et de l'article 569 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) pour conclure une entente concernant le transport intermunicipal assistance en matière de sécurité civile;
- PAR CONSÉQUENT il est proposé par le Conseiller Drummond et appuyé par Conseiller Greer. Il convient que cette résolution soit adoptée et décrète ce qui suit:
- Article 1  
Que le conseil de la municipalité de Bristol autorise la conclusion d'un accord relatif à l'assistance intermunicipale en sécurité civile avec les autres municipalités de la MRC Pontiac. Cet accord est joint à la présente résolution pour en faire partie comme s'il était reproduit ici dans son intégralité.
- Article 2  
Le maire est autorisé à signer ledit accord.  
Adoptée. Le maire s'abstient de voter.
- (19-10-119)** Il est proposé par la Conseillère Kilgour que nous acceptions la soumission de Canadian Safety Equipment Inc pour l'achat des équipements de santé et de sécurité nécessaires pour le service des pompiers volontaires de Bristol. Adoptée. Le maire s'abstient de voter.
- (19-10-120)** Il est proposé par le Conseiller Greer que nous demandions à WSP de préparer les documents pour la demande TECQ 2019-2023, qui comprendront la reconstruction et le pavage de 2,7 km sur le chemin Ragged Chute, 1,8 km sur le chemin Front et 0,5 km sur le chemin Cemetery. Adoptée. Le maire s'abstient de voter.
- (19-10-121)** Il est proposé par le Conseiller Holmes de louer le centre communautaire à Eleanor Heise au prix de 2500 \$ pour deux retraites de yoga de dix jours, en précisant que le nettoyage ne sera terminé qu'à la fin de chaque séance de dix jours. Motion

rejetée. Conseillère Kilgour, Conseillère O'Malley et Conseiller Greer enregistrent leur dissidence.

- (19-10-122)** Il est proposé par la Conseillère O'Malley de louer le centre communautaire à Eleanor Heise pour l'une des retraites de yoga d'une durée de dix jours, au coût de 100 \$ par jour, en précisant que le nettoyage ne sera fait qu'aux cinq jours. Adoptée. Le maire s'abstient de voter.
- (19-10-123)** Il est proposé par le Conseiller Holmes d'installer d'un panneau de signalisation supplémentaire sur le chemin Knox pour indiquer la continuité du chemin Knox au-delà de l'arrêt, conformément à la demande présentée par La Paysannerie Inc. Adoptée. Le maire s'abstient de voter.
- (19-10-124)** Il est proposé par le Conseiller Drummond que nous autorisons AMP (l'Association des Motoneigistes du Pontiac) à procéder à l'installation de signalisation pour le sentier de motoneige qui traverse la municipalité de Bristol. Adoptée. Le maire s'abstient de voter.

Je, Christina Peck, Directrice générale de la municipalité de Bristol, certifie qu'il y a des crédits disponibles pour payer les dépenses ci-dessous.

---

Christina Peck, Directrice

- (19-10-125)** Il est proposé par le Conseiller Greer que les factures totalisant 144 711.47\$ soient payées pour le mois de septembre. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.
- (19-10-126)** Il est proposé par le Conseiller Drummond d'accepter les états financiers pour le mois d'août. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.
- (19-10-127)** Il est proposé par le Conseiller Holmes de lever la séance. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.

---

Maire, Brent Orr

---

Directrice générale, Christina Peck